

TERRES TOULOISES

#2

MARS 2018

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.terrestouloises.com

LE MAG

TERRES TOULOISES, TERRES DE VIGNES



Loisirs / p5
L'envers d'Ovive



Aménagement / p12
PLUI, l'affaire de tous !



SOMMAIRE

4 Ma communauté de communes
version 2018

5 L'envers d'OVIVE

6-7 DOSSIER
Terres Toulaises, des hommes
et des vignes

8-10 ENVIRONNEMENT

Déchets : du nouveau dans mes
déchèteries

Assainissement : anticiper et gérer
durablement

Pollutions dispersées : accompagner
les professionnels

Nature : à la découverte des Espaces
Naturels Sensibles

11 ZOOMS

12-13 AMÉNAGEMENT & HABITAT

PLUI, l'affaire de tous !

Accompagner l'amélioration de votre
habitat

14-15 ÉCONOMIE

L'espace K en pleine dynamique

Hôpital Jeanne d'Arc : désamiantage
avant déconstruction

TERRES TOULOISES Le Mag
le magazine de la Communauté de Communes Terres Toulaises

#2 - Mars 2018 gratuit

Directeur de la publication : F. Chartreux

Rédaction : le Bureau et le service communication

Crédit photos : CC2T, Fotolia.com

Conception graphique : Julie Varlois - CC2T

Impression : Socosprint - Epinal - Tirage : 21 300 exemplaires

Dépôt légal - ISSN 2556 - 8647



Notre communauté Terres Toulaises vient de souffler sa première bougie. Après une année de réglages et de travail suite à la fusion, 2018 s'annonce comme une année charnière, avec l'arrivée de nouvelles compétences et la concrétisation de sujets majeurs pour le territoire : la mobilité, le numérique, le PLUi, le transfert des zones d'activités.

C'est aussi une année de transition d'un point de vue financier avec l'amorçage des diminutions du FPIC (Fond de Péréquation Intercommunal, amené à être supprimé en 2020) et de la Dotation Globale de Fonctionnement.

"UNE RELATION COMMUNES - COMMUNAUTÉ
CONSTRUCTIVE ET RESPONSABLE"

Il nous faut relever le défi de ces nouveaux champs d'action dans un contexte financier qui se rigidifie, ce qui impose de faire preuve de prudence et de détermination.

Notre communauté de communes est l'échelle de réalisation des actions structurantes pour le territoire, sa force est de pouvoir porter ce qui ne peut se faire à l'échelon communal. C'est tout le sens de la solidarité territoriale que je souhaite défendre.

Malgré sa taille et ses compétences nombreuses, dont beaucoup sont imposées, la communauté de communes Terres Toulaises doit rester agile et maître de ses choix, dont une relation communes-communauté constructive et responsable.

Fabrice CHARTREUX,
Président de la Communauté
de Communes Terres Toulaises



Communauté de Communes Terres Toulaises
CS 40 325 Ecrouves
54 201 Toul Cedex
T - 03 83 43 23 76
F - 03 83 64 90 42
contact@terrestoulaises.com
www.terrestoulaises.com

EN BREF



■ Un manager pour booster le commerce

Dans le cadre de la politique locale en matière de commerce et des actions de redynamisation du tissu commercial sur le territoire, la CC2T et la ville de Toul, viennent de renforcer leur partenariat avec la CCI 54, à travers la signature d'une convention d'une durée de trois ans, qui va permettre le recrutement d'un manager de commerce.

Ce dernier sera mobilisé sur le centre-ville de Toul et le pôle commercial Jeanne d'Arc de Dommartin-lès-Toul, afin de contribuer à leur redynamisation et attractivité, en complémentarité avec les commerces existants sur les deux communes. Il s'agit notamment de rechercher de nouveaux prospects dans des secteurs porteurs, mais en carence actuellement. Par ailleurs, il exercera une veille sur les locaux commerciaux vacants à l'échelle du territoire Terres Toulaises. Accompagnant les associations de commerçants, il apportera également son conseil pour une bonne répartition du commerce sur l'ensemble des 42 communes.



L'espace d'accueil et les bureaux ont été transférés rue Corne-de-Cerf durant la durée des travaux.

Votre contact :
MAISON DU TOURISME
4 Rue Corne de Cerf, 54200 Toul
03 83 64 90 60
www.lepredenancy.fr

■ La Maison du Tourisme fait peau neuve

Le local historique de la Maison du Tourisme, situé place Charles de Gaulle, tout à côté de la cathédrale de Toul, est en plein chantier. Financés par la CC Terres Toulaises qui loue les locaux à la structure, les travaux doivent durer 6 mois. Après désamiantage, la réhabilitation a débuté en février. L'ensemble des menuiseries extérieures, ainsi que la toiture doivent être refaites. Les combles seront aménagés en bureaux et salle de réunion. Quant au rez-de-chaussée, il va être complètement réaménagé, notamment afin de répondre aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite. L'accueil des publics est complètement repensé avec un mobilier qualitatif et moderne : une vitrine interactive sera ainsi disponible à l'extérieur, permettant de se renseigner en dehors des horaires d'ouverture. Les locaux devraient rouvrir pour la période estivale.

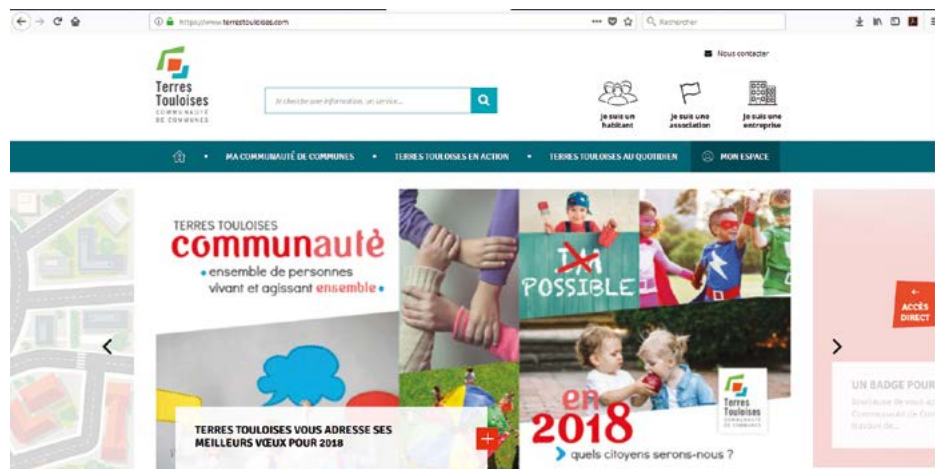
■ La renaissance du bâtiment 001

Situé entre le centre aquatique Ovide et les locaux de la communauté de communes Terres Toulaises, sur le site du Génie à Écrouves, le bâtiment dit « 001 », ancien dortoir du 15^e RGA (Régiment du Génie de l'Air) achève son relooking après plus d'1 an de travaux.

En novembre dernier, les services délocalisés du Conseil Départemental s'installaient dans la Maison du Département, qui occupe un tiers du bâtiment, acquis pour 1,2 M€.

La partie centrale n'est pas encore aménagée. A son autre extrémité, le bâtiment abrite une pépinière d'entreprises et un centre d'affaires, premier dispositif du genre sur le territoire toulais.

La pépinière s'adresse aux créateurs d'entreprise ou porteurs de projets souhaitant disposer d'un bureau à bail intéressant, alors que le centre d'affaire vise les entreprises ayant au moins 4 ans d'existence. Moyennant des loyers plutôt attractifs, plusieurs locataires s'y sont déjà installés.



CONNECTÉE !

Besoin d'information sur la crèche, de connaître les horaires d'ouverture de la déchèterie ou tout simplement curieux de comprendre à quoi sert votre communauté de communes ? Rendez-vous sur www.terrestouloises.com

Un espace participatif vous attend également, vous permettant de donner votre avis sur des dossiers en particulier, tels que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Ma communauté de communes version 2018

Cette année marque de nouvelles évolutions en matière de compétences pour la communauté de communes :

■ ASSAINISSEMENT

La compétence qui portait jusque là sur les communes de l'ancienne CC du Toulouais est désormais étendue à l'ensemble des 42 communes de Terres Toulouises. Le secteur géré en régie, par le personnel intercommunal s'agrandissant, ainsi que les équipements à entretenir, le recrutement de deux nouveaux agents est en cours.

■ NUMÉRIQUE

Concernant le déploiement de la fibre, la CC Terres Toulouises a souhaité bénéficier du portage du projet à l'échelle de la Région Grand Est, qui permet de réduire les coûts de façon considérable. Sept départements se sont associés, constituant le premier réseau internet public de France, avec 907 000 prises et 3 425 communes concernées (22 600 prises sur le Toulouais).

■ "GEMAPI"

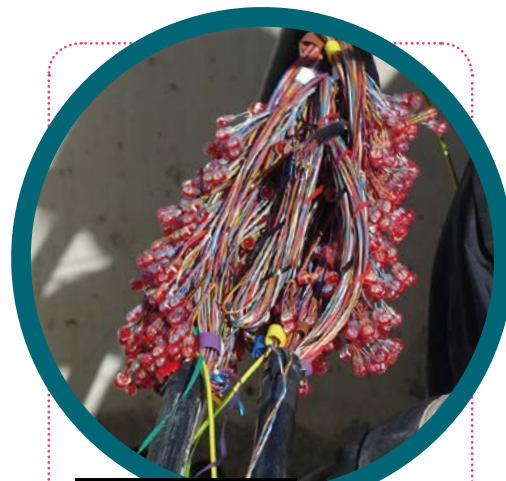
Gestion des rivières et des cours d'eau, prévention des inondations... le champ d'action de la communauté de communes s'élargit en matière de milieux aquatiques. Afin de mieux répondre aux enjeux des risques d'inondation, à l'échelle plus cohérente du bassin versant, la CC2T confie à l'Etablissement Public de Bassin Meurthe-Madon ce volet de la compétence.

■ MOBILITÉ

La mise en œuvre de cette nouvelle compétence se fait progressivement. Elle comprend d'ores et déjà la reprise du réseau de bus urbain Movia, au 1^{er} avril 2018. La CC2T devient Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), en lien direct avec la Région Grand-Est qui organise les transports routiers, scolaires et interurbains, ainsi que les TER. De fait, elle est l'un des interlocuteurs de la Multipôle Sud Lorraine, dont la mission est d'assurer la coordination des transports à l'échelle du sud de la Meurthe et Moselle.

■ PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE

Nouvelle mission pour la communauté de communes dans le cadre de la loi de transition énergétique, la mise en place d'un plan climat-air-énergie doit impliquer l'ensemble des acteurs du territoire (entreprises, associations, citoyens...). Pour l'heure une réflexion est en cours pour mutualiser le dispositif à une échelle plus importante. Dans la pratique, une phase d'état des lieux a d'ores et déjà débuté dans les établissements publics accueillant des enfants. Ainsi, une évaluation de la qualité de l'air est en cours à Crèchendo, la crèche communautaire, située à Velaine-en Haye.



AVOIR LA FIBRE

Confié à la Région Grand Est, le déploiement de la fibre sur le territoire a démarré en août dernier, en avance, pour six communes toulouises, parmi les plus mal desservies en termes de débit : Bouvron, Boucq, Laneuveville-derrière-Foug, Manoncourt-en-Woëvre, Pagney-derrière-Barine et Trondes. Un nœud de raccordement est en cours d'installation à Lagney, qui permettra le déploiement de la fibre sur plusieurs communes environnantes. Les autres communes prioritaires, présentant un débit inférieur à 4 Mo seront bien traitées en priorité et équipées en 2020. Pour les autres, il faudra attendre 2023.



Eric Ménétrier, responsable technique, aux commandes du Syclope.

L'envers d'Ovive

Vous les croisez au bord des bassins, affairés dans les vestiaires et autres sanitaires, reconnaissables à leur tee-shirt bleus ou marrons, les techniciens du centre aquatique arpentent l'établissement jusqu'à garantir un accueil de qualité. Petite immersion dans leur quotidien et les entrailles d'Ovive.

5h30 du matin, il est l'heure pour l'équipe technique de descendre vérifier la filtration de l'eau, son réchauffage, l'injection des produits de traitement. Il faut également jeter un œil à la chambre d'analyse de chaque bassin, s'assurer qu'aucune bulle d'air ne fausse les résultats recueillis dans l'ordinateur central « Syclope ». C'est lui le cœur technique de l'établissement, lui qui détermine en direct si tout fonctionne bien, si la qualité de l'eau est bonne. Les techniciens contrôlent également le bon fonctionnement des centrales de traitement de l'air. Ils réalisent une relève des températures, ainsi que des prélèvements d'eau de chaque bassin pour s'assurer que tout concorde. Si c'est le cas, feu vert pour qu'Ovive ouvre ses portes.

6h30 Il est temps de passer au nettoyage avec la mise en route des robots aspirateurs-nettoyeurs. Armés de brosses cylindriques, ils parcourent l'ensemble des fonds des bassins, sous l'eau. Il faut une bonne heure à l'un d'entre eux pour traiter le bassin sportif, le plus grand avec 375m². Pendant ce temps, l'équipe procède au nettoyage des plages en bord de bassin, des vestiaires et sanitaires, afin que tout soit

près à l'ouverture. Ces tâches sont récurrentes tout au long de leur service, garantissant un entretien continu durant les heures d'ouverture au public.

En fin de journée, 45 minutes avant la fermeture de l'établissement, il faut mettre en route le nettoyage d'un des 5 filtres à sable qui purifient l'eau en continu. Tous les deux jours l'un d'entre eux est rincé à contre courant. Les mêmes analyses et vérifications de qualité et température de l'eau que le matin sont réalisées pour s'assurer que tout va bien, il est environ **22h**.

Encadrés par Eric Ménétrier, 35 ans de métier, ils sont en tout 4 techniciens, Antonio, Kevin, Alexandre et Bruno, à se relayer chaque jour, week-end compris, pour assurer le bon fonctionnement technique de l'établissement. Une mission qui demande rigueur et sérieux. Depuis son inauguration il y a 7 ans, Ovive a ouvert ses portes sans autres interruptions que les vidanges ou compétitions.



Le système de filtration de l'eau est composé de 5 filtres à sable (cuves bleues). L'eau arrive par le haut, passe par un diffuseur qui la répartit sur toute la surface du sable. Elle traverse les différentes couches qui retiennent les impuretés et ressort par le bas. Plus loin, dans le processus, elle passe dans une centrale Bio-UV, qui élimine les chloramines (résidus de chlore).

QUALITÉS ET TEMPÉRATURES SURVEILLÉES

Ce sont en tout 3 systèmes et niveaux d'analyse qui sont mis en œuvre pour s'assurer de la qualité et de la température des 1500 m³ d'eau du centre aquatique. Le Syclope, ordinateur central de l'établissement analyse en permanence les données collectées au niveau des chambres de mesures des bassins. De leur côté, les techniciens de l'établissement vérifient plusieurs fois par jour que les résultats de leurs prélèvements correspondent bien. Enfin, tous les mois un laboratoire mandaté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) procède à ses propres analyses, des résultats vérifiés par la Préfecture et affichés dans le hall d'accueil d'Ovive.

Côté air, le centre aquatique est contrôlé 2 fois par an par un laboratoire, également envoyé par l'ARS, qui effectue ses propres analyses. Le but de ces contrôles est notamment de s'assurer de la bonne élimination des résidus de chlore, qui nécessitent un traitement dans l'eau et dans l'air.



© Didier Protin - Côtes de Toul AOC



- 14 vigneron(ne)s
- 500 000 bouteilles par an
- 3 cépages dominants
 - Gamay
 - Auxerrois
 - Pinot noir
- 600 ha de vignoble, dont 110 ha de plantés et 15% en bio, répartis sur 8 villages, il croît chaque année de 5 à 10 %

Terres Toulaises, des hommes & des vignes

Composante importante de l'identité locale, le vignoble toulais, planté sur le versant sud-est des côtes de Meuse, domine la vallée de la Moselle et la plaine de la Woëvre. Fruit de 15 ans de travail, les Côtes de Toul sont reconnues comme Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) en 1998. Enfin identifiés parmi les vignobles de France, les vignerons de Toul n'ont eu de cesse d'améliorer la qualité de leur travail et de leurs produits. Ils célèbrent cette année les 20 ans de cette AOC.

Rencontre avec Stéphane Vosgien, Président de l'Organisme de Défense et de Gestion de l'AOC



avec l'intervention d'un organisme certificateur. Ils se poursuivent dans les caves, pour lesquelles il faut également une habilitation. La terre battue est interdite par exemple. La traçabilité est également contrôlée, des déclarations doivent être faites à la mise en bouteille... autant de choses qui ne se faisaient pas avant.

seurs vignerons sont engagés dans une réduction de 50 % des produits employés. Dans le même temps, une Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental s'est constitué, tourné vers le bio. Actuellement 15 % du vignoble toulais est en bio et d'ici 2021, 45 à 50 % seront concernés, suite aux conversions engagées cette année.

Comment se portent la production et la vente des vins de l'AOC ?

Avec les intempéries de 2017, la récolte a été réduite de 20 % sur la zone AOC, il y a moins de stocks, mais nous avons tout de même pu sortir la cuvée millésime pour les 20 ans.

Aujourd'hui l'AOC Côtes de Toul représente 110 à 120 hectares de vignes, avec 20 propriétaires et 14 domaines. Les ventes se font aussi bien en local que sur des salons, aux particuliers comme aux professionnels, ce qui marque une vraie reconnaissance. Nos vins s'exportent à travers le monde, en Europe, mais aussi aux Etats-Unis, en Russie, au Japon...

L'AOC Côtes de Toul fête cette année ses 20 ans, cela a demandé du temps et des efforts pour y parvenir. Quel regard portez-vous sur tout ça, qu'est-ce qui a changé ?

Avant même d'obtenir l'AOC, il a fallu améliorer la qualité, de nouvelles parcelles d'Auxerrois et Pinot Noir ont été plantées afin de pouvoir répondre au cahier des charges. Le Gris de Toul qui était jusque-là produit à partir d'un seul cépage est maintenant élaboré à partir d'un mélange, ce qui a fait baisser les rendements dans un premier temps. Les méthodes de travail ont également évolué, avec des contrôles des vignes tous les ans, pour vérifier la taille, la densité des rangs, les pieds de vigne morts... Ce contrôle se fait en interne avec l'organisme de gestion et en externe,

Aujourd'hui quels sont les nouveaux challenges des viticulteurs des côtes de Toul ?

La génération qui a porté l'AOC s'est renouvelée, pour nous aujourd'hui, la mission c'est le développement du vignoble. Le projet Côte à Côte a permis de remobiliser 5,5 hectares par le biais du Groupement Foncier Agricole dans lequel 150 sociétaires ont investi près de 200 000 euros de fonds. Cela a permis l'installation de nouveaux viticulteurs en 2016 et en parallèle, déclenché des transactions en direct entre propriétaires et viticulteurs portant sur près de 40 ha.

Par ailleurs un travail est mené concernant la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour traiter la vigne. Accompagnés par le réseau DEPHY, plu-



Stéphane Cyran
vigneron

Fraichement installé en janvier 2016, Stéphane Cyran est l'un des deux nouveaux viticulteurs arrivés dans l'AOC Côte de Toul grâce au Groupement Foncier Agricole qui leur a permis de trouver des terres en fermage. Il récupère ainsi 1 ha de vignes en production sur Domgermain, des pieds de Pinot et Gamay dans la fleur de l'âge et plante également de l'Auxerrois et du Pinot Meunier sur 1,5 ha à Charmes-la-Côte et

Mont-le-Vignoble. Ces derniers donneront leurs premiers raisins 3 ans plus tard, permettant au vigneron de mener son projet bio de façon progressive, riche d'un terroir varié.

Dès la première année, la pression est forte : il faut investir dans les équipements nécessaires et Stéphane encore employé par ailleurs, débute dans ses vignes avec le mildiou et de fortes pluies. Mais passionné, il prend soin de sa vigne tout en respectant un cahier des charges bio exigeant et produit un peu plus de 3 000 bouteilles en 2017.

Il est aujourd'hui vigneron à plein temps et maîtrise chaque étape, de la production à la commercialisation de ses vins.

« Je veux faire le vin que j'aime boire »

Ses rencontres avec des vignerons passionnés du Jura, de la Loire ou encore de Bourgogne dont les pratiques sont exemplaires en matière de traitement des vignes, ainsi qu'en cave, ont développé ses valeurs et son exigence pour des vins naturels, qui évoluent avec le moins d'intervention possible. Dans la même logique, il adapte chaque année le vin qu'il produit au raisin qu'il récolte. Engagé dans une certification bio depuis le 1^{er} mars, il commercialise sa production auprès de cavistes bio et restaurateurs partageant ses valeurs.



■ De futurs nouveaux viticulteurs

En septembre dernier, 1,78 hectares de zone AOC, situés à Pagny-derrière-Barine, ont été attribués à de nouveaux viticulteurs pour y planter leur futur vignoble. Ces terrains ont été mis en réserve par la SAFER, dans le cadre du projet de reconquête de la zone AOC « Côte à Côte », initié en 2011 par un collectif de partenaires, dont la CC Terres Toulaises. L'acquisition sera définitive après passage chez le notaire. Chaque année, les demandes de foncier agricole sont étudiées par une commission d'attribution.

■ Un dispositif qui inspire

Le 9 janvier dernier, Terres Toulaises, en partenariat avec la chambre d'agriculture 54, accueillait une délégation de la communauté de communes Mad et Moselle, venue s'inspirer du projet Côte à Côte, afin de mettre en place un dispositif proche sur leur territoire. Une trentaine de personnes, citoyens, élus et viticulteurs, ont ainsi visité les vignes de Charmes-la-Côte, sous un soleil timide, mais chaleureux. D'autres secteurs viticoles s'intéressent au dispositif, c'est notamment le cas sur la zone AOC des vins de Moselle.



Tous en fête les 23 & 24 juin prochains !

Véritable temps fort de ce 20^{ème} anniversaire, l'évènement Toul'monde à table mettra à l'honneur savoir-faire locaux et convivialité lors d'un immense food-market oeno-gastronomique.

Se rencontrer, découvrir des saveurs et... goûter la différence ! L'Organisme de Défense et de Gestion de l'AOC Côtes de Toul et ses 14 vignerons vous donnent rendez-vous les 23 et 24 juin prochains, à la Grande Halle Renaissance de Nancy. Restaurateurs locaux de renom et artisans-producteurs passionnés viendront à votre rencontre pour un moment festif et plein de saveurs.

Toul'monde à table
23 et 24 juin 2018
Grande Halle Renaissance
à Nancy, près de l'Autre Canal
entrée gratuite

Du nouveau dans mes déchèteries

LA DÉCHÈTERIE DE FONTENOY-SUR-MOSELLE BIENTÔT REMISE AUX NORMES

Des travaux de mise en conformité du site vont démarrer durant le deuxième semestre 2018 et dureront plusieurs mois. La création d'une voie d'accès sur la départementale, permettra une meilleure circulation, ainsi que le déplacement des conteneurs de tri à l'extérieur du site. Le stockage des produits dangereux se fera dans des armoires aux normes, protégées d'un haut-vent. Comme pour la déchèterie de Toul, des systèmes de vidéo-protection et de contrôle d'accès (nécessitant un badge) vont également être installés.

Ces travaux en grande partie réalisables en présence de public pourraient néanmoins engendrer quelques jours de fermeture. Les déchèteries communautaires étant accessibles à l'ensemble des habitants du territoire, les riverains pourront déposer leurs déchets en déchèterie de Toul.

Le montant global de l'opération est estimé à 350 000 euros HT par le bureau d'études. Pour suivre l'avancée des travaux, rendez-vous sur www.terrestouloises.com

NOUVEAUX HORAIRES

Les horaires d'ouverture de vos déchèteries ont évolué au 1^{er} janvier 2018.

DÉCHÈTERIE DE TOUL

HORAIRES D'HIVER (1/11-31/3)

› lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h30-12h30 et 13h30-16h30
› jeudi : 13h30-16h30

HORAIRES D'ÉTÉ (1/4-31/10)

› lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h30-12h30 et 13h30-18h
› jeudi : 13h30-18h

Fermé les jeudis matins, dimanches et jours fériés.

DÉCHÈTERIE DE FONTENOY-SUR-MOSELLE

HORAIRES D'HIVER (1/11-31/3)

› lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 13h30-16h30
› mardi : 9h30-12h30
› samedi : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

HORAIRES D'ÉTÉ (1/4-31/10)

› lundi, jeudi et vendredi : 13h30-18h
› mardi : 9h30-12h30
› mercredi et samedi : 9h30-12h30 et 13h30-18h

Fermé les lundis, jeudis et vendredis matins, mardis après-midi, mercredis matin en hiver et les dimanches et jours fériés.

CONTRÔLE D'ACCÈS : COMMENT OBTENIR MON BADGE ?

Près de 15 000 foyers doivent se procurer leur badge d'accès. Il s'agit des ménages équipés d'un bac à ordures ménagères. En effet, si vous disposez d'un badge d'accès aux conteneurs enterrés, aucune démarche n'est nécessaire et vous pourrez accéder aux déchèteries grâce à celui-ci.

Concrètement, afin d'obtenir votre badge, le propriétaire du logement – et non le locataire – doit remplir, signer puis retourner à la CC2T le formulaire dédié. La carte est ensuite envoyée par voie postale. La première est gratuite, mais il en coûtera 8 € en cas de perte.

Un crédit de 18 passages par an par foyer est prévu (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Au-delà il sera possible de recréditer son compte sous certaines conditions (justificatif de travaux, déménagement...). Les déchets verts peuvent être déposés sur les plateformes existantes, pour fluidifier l'accès en déchèterie.

Pour l'heure, depuis le lancement de la campagne, environ un tiers des foyers concernés a été doté. De ce fait, le contrôle d'accès n'est pas encore activé.

Les débordements comptent double !

Dans le cadre de la TEOMI, les bacs présentés à la collecte débordants comptent pour 2 levées au lieu d'1. Une étiquette placée sur le bac le mentionnera.

Mais aussi...

■ Je jette mes déchets verts près de chez moi

Terres Toulaises démarre le déploiement d'une dizaine de plateformes de déchets verts sur l'ensemble du territoire, qui permettront à chaque habitant d'évacuer ses déchets verts dans un rayon de 5 à 10 minutes autour de chez lui.

Certains sites déjà existants seront mis aux normes, les autres seront créés de toute pièce. Ces mini déchèteries dédiées aux déchets verts fonctionneront sur le principe du site de Dommartin-lès-Toul, en accès libre, avec un quai desservant des bennes.

Le déploiement se fera sur 3 ans. En 2018, il démarrera avec la mise en conformité des sites de Velaine-en-Haye et Pierre-la-Treiche, ainsi que des créations sur Biqueley et Trondes (nouvel emplacement).

Assainissement : anticiper et gérer durablement

GESTION PATRIMONIALE : ENTREtenir ET RÉHABILITER LES RÉSEAUX

Les réseaux d'assainissement comme toutes les infrastructures publiques constituent des investissements importants, qui nécessitent une gestion durable, afin d'assurer la continuité du service aux habitants. Sur le territoire Terres Toulaises, la gestion patrimoniale des réseaux concerne plusieurs centaines de kilomètres de tuyaux d'assainissement à inspecter, entretenir et réhabiliter (réseau géré en régie par la collectivité et en délégation de service public).

En 2017, les réseaux de plusieurs communes ont fait l'objet de travaux, parfois anticipés, profitant de chantiers menés par les communes. Parmi les plus importants, à Boucq, des travaux de mise en conformité ont été anticipés dans la rue du Han, parallèlement aux aménagements du cours d'eau menés par la commune. Les eaux usées déversées dans le cours d'eau ont ainsi été raccordées à la micro-station d'épuration en contre-bas du lotissement. De même, à Bruley ou Biqueley, où des parties de réseau ont été reliées aux stations d'épuration en place, stoppant les déversements en milieu naturel. Sur la commune de Grosrouvres, un collecteur des eaux usées est en cours d'installation et un tronçon vétuste sera remis en état. Enfin, à Minorville, dans le cadre du réaménagement du secteur de l'Eglise par la mairie, la CC2T a installé un tuyau de refoulement, anticipant l'assainissement futur de la commune. Des branchements vétustes ont également été repris.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT : DÉVELOPPER L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le programme d'investissement en matière d'assainissement collectif court jusqu'en 2023 et doit permettre de couvrir à terme l'ensemble du territoire. Les communes ne disposant pas d'équipements collectifs (réseau et station d'épuration), rejettent actuellement leurs eaux usées en milieu naturel.

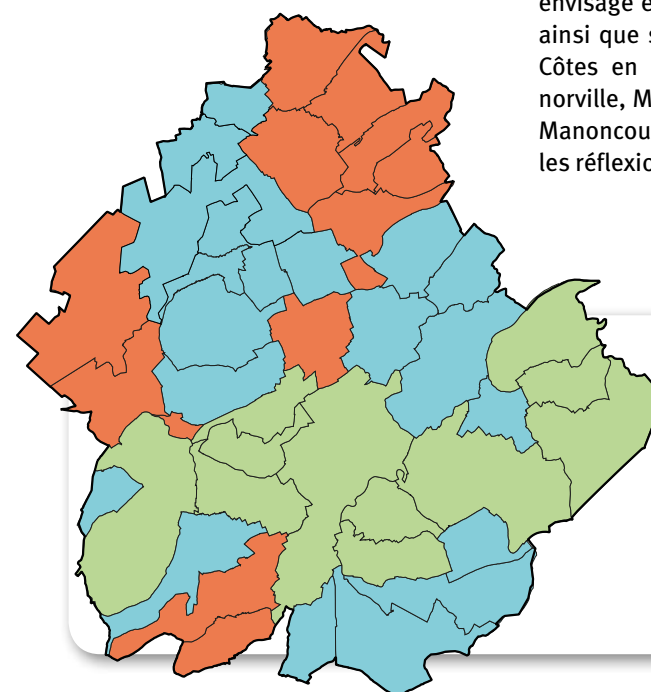
Parmi les communes restant à assainir, un projet commun à Domgermain et Charmes-la-Côte est en cours, dont les travaux doivent démarrer au cours de l'année 2018.

Concernant Trondes, le projet sera validé cette année, avec un démarrage envisagé en 2019. A Boucq et Bouvron, ainsi que sur le secteur des anciennes Côtes en Haye (Noviant-aux-Prés, Minorville, Manonville, Domèvre-en-Haye, Manoncourt-en-Woëvre, Tremblecourt) les réflexions sont en cours.

■ À Choley-Ménillot, les travaux suivent leur cours

Démarrés en septembre dernier, les travaux d'assainissement de la commune de Choley-Ménillot et de Domgermain Bois-le-Comte se poursuivent et devraient s'achever à la fin de l'été. Ce chantier porte sur l'élimination des eaux claires parasites et le regroupement des eaux usées.

Par ailleurs, le zonage d'assainissement de la commune fait l'objet d'une enquête auprès de la population, qui est invitée à s'exprimer du 28 février au 30 mars 2018. L'ensemble des documents est disponible en mairie, à la CC Terres Toulaises, ainsi qu'en ligne sur www.terrestouloises.com, où vous pouvez déposer vos commentaires.



- Secteur non assaini collectivement
Boucq, Bouvron, Charmes-la-Côte, Domèvre-en-Haye, Domgermain, Laneuveville-derrière-Foug, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Minorville, Noviant-aux-Prés, Tremblecourt, Trondes
- Secteur assaini collectivement, géré en régie
- Secteur assaini collectivement, géré en délégation de service



Toutes les 3 semaines, c'est mieux !

Dans le cadre de la TEOMI, il est préférable de sortir son bac toutes les 3 semaines. Vos efforts permettent d'investir dans l'amélioration des équipements.

■ Les points de tri améliorés

En vue d'améliorer la dépose et le nettoyage des points de tri, la CC Terres Toulaises va aménager les emplacements, installer des bordurettes afin de limiter les envols aux alentours et créer des zones de dépose pour les véhicules. En 2018, ces aménagements devraient concerner les communes de Sanzey, Royaumeix, Boucq, Ansauville, Tremblecourt, Lagny, Villey-le-Sec et certains points de Toul.

Pollutions dispersées accompagner les professionnels dans leur mise en conformité

Générées par certaines activités professionnelles, les pollutions dispersées représentent un véritable problème en matière de dégradation des masses d'eau. Il s'agit de substances dangereuses ou non, émises par les rejets ou les déchets des entreprises, associations, collectivités... Dans ce cadre et suite à l'état des lieux réalisé sur le territoire en 2017, la CC Terres Toulouises va prioriser son action de 2018 en direction de certains corps de métiers : automobile, transport, métier de bouche, peinture en bâtiment, menuiserie, métallerie..., soit quelques 450 entreprises, mais également les services techniques des collectivités.

Cette action, financée par l'AERM (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) et menée en partenariat avec le Cnidep (Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les Petites entreprises) consiste à rencontrer les entreprises afin d'établir avec elles leur diagnostic assainissement. Lorsqu'elles ne sont pas en conformité, un plan d'accompagnement pouvant donner à lieu à subvention leur sera proposé. La mise en conformité vise à retenir les pollutions générées et à limiter leur rejet dans les réseaux.

En parallèle et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, cet accompagnement va également concerner les activités agricoles dès 2018 et celles de la viticulture en 2019.

Toute entreprise du territoire qui souhaite s'engager dans cette démarche est la bienvenue.

Contact : CC Terres Toulouises - pôle environnement - Mme FUSS - 03 83 43 23 76



À la découverte des **Espaces Naturels Sensibles**

En lien avec la Cité des Paysages et le Département de Meurthe-et-Moselle, la CC2T est engagée dans la gestion et la valorisation de certains Espaces Naturels Sensibles de son territoire. Chaque année, elle vous propose de les découvrir au cours d'animations grand public, gratuites.

Votre programme 2018 :

retrouvez le programme complet sur www.terrestouloises.com

■ 24 & 31 MARS - 9h30-12h

**Protection et ramassage
des amphibiens**

Villey-Saint-Etienne

■ 22 AVRIL - 9h30-12h

Réveil au chant des oiseaux

Jaillon

■ 25 MAI - 20h30-23h

**Contes sous les étoiles et bruits
de la nuit**

Villey-Saint-Etienne

■ 26 MAI - 14h-18h

Rallye nature

Toul, Saint-Evre

Mais aussi...

■ Inondations : le mystère de l'avenue Bigéard élucidé

Entre septembre et décembre derniers, les riverains de l'avenue Bigéard à Toul ont subi des inondations à plusieurs reprises, les eaux pluviales se déversant du fossé à l'arrière des maisons, sans que l'on comprenne pourquoi.

Le mystérieux phénomène, qui a mobilisé à maintes reprises les pompiers, ainsi que les équipes de la communauté de communes, a donné lieu à une période d'investigations. La Ville de Toul et Voies Navigables de France pour la partie « archives ». La CC2T pour les investigations sur le terrain via le délégataire Véolia, en charge de l'assainissement sur cette partie du territoire.

Les recherches ont permis de mettre à jour l'existence d'une canalisation récupérant les eaux pluviales qui s'écoulent du versant de la prison avant d'être évacuées sous le canal. Ne figurant que sur un projet des années 70, lors de la canalisation de la Moselle, cette conduite d'1 km et de plus d'1 m de diamètre était méconnue des services. Obstruée en plusieurs endroits par les racines des arbres en surface, la conduite a fait l'objet d'une désobstruction réalisée par des hommes grenouilles, puis d'un curage, par Véolia.

Aujourd'hui l'écoulement est rétabli et les riverains sécurisés. Une inspection complète du réseau va être réalisée, afin d'en connaître l'état, mais également d'en définir le tracé exact. Une intervention en surface sera probablement réalisée afin d'éliminer les arbres susceptibles de poser problème.

■ 9 JUIN - 10h-17h

Itinérance Toulouises

Sites Natura 2000 du Toulou

■ 23 JUIN - 14h30-17h

Musique verte et lutherie sauvage

Villey-Saint-Etienne

■ 29 SEPTEMBRE - 9h30-12h

Goûter les baies et fruits sauvages

Domgermain

ZOOMS

Coopération décentralisée : de l'eau pour Boukitingho !



La Communauté de Communes s'est engagée en 2015 dans une opération de coopération décentralisée. Le projet consiste à permettre l'accès à l'eau potable pour les populations habitant les villages de Boukitingo (1112 habitants) et Emaye (993 habitants), en Casamance, au Sénégal.

Le local de la station de pompage au réservoir a été finalisé en octobre 2017 et plus récemment, ce sont environ 7 kms de réseau et 120 branchements individuels d'eau potable qui ont été déployés dans le village de Boukitingo, permettant de l'alimenter en eau. L'opération est soutenue financièrement par Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la région Grand Est, le syndicat des eaux Cœur Toulouais et la CC2T.

L'alimentation de Boukitingho devrait être effective courant 2018 et les travaux sur le village d'Emaye sont prévus entre 2018 et 2019.

Des **LED** pour les zones d'activité

D'ici l'été, le pôle commercial Jeanne d'Arc et le Pôle industriel Toul Europe vont faire l'objet d'une rénovation de l'éclairage public.

Devenues obsolètes et énergivores, les ampoules classiques utilisées jusqu'alors vont faire place à la technologie LED. Cette dernière permet notamment une durée de vie plus longue, une consommation largement diminuée et une adaptation de la puissance sur la plage horaire nocturne (-75%).

Pour un montant global de 135 432 € hors taxes, environ 300 points lumineux vont ainsi être rénovés, avec une réduction globale attendue d'environ 50% des kWh consommés sur les deux zones d'activités économiques. L'opération est subventionnée par le programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et dans le cadre du Contrat Rural.



Coopérer dans un bassin de vie commun

Dans la poursuite du schéma de cohérence territoriale Sud 54 (SCoT Sud 54), dont la mission propre portait sur la planification urbaine, les intercommunalités du sud de la Meurthe et Moselle, dont Terres Toulouises, se sont regroupées au sein de la Multipôle sud Lorraine. Ce nouvel espace de dialogue et de solidarités constitue un lieu de coopération avec les espaces voisins du Grand Nancy, du Val de Lorraine et du Lunévillois. Sans se substituer aux collectivités compétentes, il vise un meilleur niveau de service aux habitants à cette échelle, notamment en matière de mobilité, d'attractivité économique et d'aménagement. En octobre dernier, Fabrice Chartreux, président de Terres Toulouises est devenu vice-président de cet organisme de coopération, délégué au schéma de coopération économique. Jean-Pierre Couteau est membre de la commission SCoT/aménagement, Jorge Bocanegra, de celle dédiée aux transports et à la mobilité. Alde Harmand fait lui partie du groupe de travail Tourisme.

Groupe d'expression politique

Groupe Esprit communautaire

Pour y vivre au quotidien, nous savons tous que notre Toulou regorge de richesses patrimoniales, paysagères, gustatives... qui sont autant d'atouts en matière d'attractivité touristique. Si l'on ajoute à cela notre positionnement géographique idéal, à mi-chemin entre l'Europe du Nord et les destinations estivales du sud, nous avons toutes les cartes pour devenir un territoire d'étape, attirant de nombreux touristes de passage.

Or, nous en sommes encore loin. Certes, les initiatives soutenues par la Communauté de Communes ne manquent pas : Boucles de la Moselle, Chemin Toul-Thiaucourt, Route Touristique des Côtes de Toul... mais le Toulouis peine toujours autant à séduire les touristes.

La faute en revient tout d'abord à un manque cruel de cohérence. Nous invitons l'exécutif à tracer les contours d'une stratégie d'attractivité touristique, globale et pluriannuelle. Cela évitera la multiplication d'initiatives coûteuses et parfois hasardeuses.

Nous demandons surtout que notre Maison du Tourisme (re)devienne un outil exclusivement au service du Toulouis. Aujourd'hui, la Maison du Tourisme s'occupe aussi bien du Toulouis que de Sion et du Saintois et a pour dénomination « Le Pré de Nancy »... C'est un non sens ! Nous ne sommes ni « un pré », ni dans l'ombre de Nancy. Notre Maison du Tourisme doit être le « bras armé » touristique de notre Communauté de Commune et porter haut les couleurs de notre territoire.

Etienne MANGEOT, président du groupe Esprit communautaire
etienne.mangeot@gmail.com

PLUI, l'affaire de tous !

Démarrée en octobre dernier et accompagnée par le bureau d'études Espace et Territoires, l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est actuellement dans sa première phase, celle du diagnostic.

Une équipe pluridisciplinaire

L'équipe d'Espace et Territoires a été recrutée à la rentrée 2017. Elle est composée d'urbanistes et fait appel à des partenaires spécialisés dans les domaines de l'environnement (Ecolor), de la sociologie (Métis), de l'habitat (Aceif).... Sur la partie diagnostic agricole, c'est la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle qui est missionnée, elle a notamment en charge l'identification de toutes les exploitations.

Trois ans d'élaboration et plusieurs phases

Touchant au quotidien de tous, ce projet transversal d'envergure associe l'ensemble des acteurs du territoire. Elus, habitants, partenaires, chacun est amené à s'exprimer et donner sa vision. Ainsi, les élus ont bénéficié d'une information et formation spécifique sur le sujet. En tant qu'habitant, la parole vous a été donnée lors d'un café-rencontre et d'ateliers citoyens. Actuellement, des échanges avec les communes et partenaires sont en cours sur des thématiques précises (patrimoine environnemental, paysager, bâti, mobilité et équipements, commerce...). Les informations récoltées seront retranscrites dans un document rendu mi-avril. En découleront des préconisations pour le futur Projet d'Aménagement et de Développement Durable, véritable projet politique en matière d'aménagement pour les 12 années à venir. Clé de voûte du PLUI, ce document d'objectifs bâti sur le diagnostic et en fonction des enjeux du territoire devrait être élaboré d'ici la fin de l'année. Il permettra dans un troisième temps, de formaliser un zonage, ainsi qu'un règlement. Un document d'urbanisme final pourra ainsi être soumis à enquête publique fin 2019.

Terres Toulouses, un territoire remarquable

Les premiers échanges réalisés ont mis en avant un patrimoine environnemental à protéger et valoriser. De même que les vignes, les vergers toulous font partie intégrante d'une identité à mettre en valeur, tout comme le patrimoine lorrain. La richesse de sa faune, de sa flore et de ses unités paysagères font du Toulous un territoire remarquable à l'échelle nationale. A ce titre, le Conservatoire d'Espaces Naturels est pleinement associé à la démarche.

Inventorier les zones humides pour les préserver

Dans le cadre de l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), la CC2T lance un inventaire des zones humides de son territoire. L'étude doit permettre d'inventorier un maximum de zones humides, puis d'intégrer cet inventaire dans les documents d'urbanisme afin de l'utiliser en tant que système d'alerte et/ou de vigilance.

Cette identification des zones humides restera un outil d'alerte pour une meilleure connaissance du territoire et ne modifiera en rien l'application de la loi, aussi bien en terrain public que privé. En effet, les zones humides sont d'ores et déjà protégées et leur destruction reste interdite par la loi sur l'eau et sur les milieux aquatiques.

Menée par le bureau d'étude FloraGIS, l'étude va se dérouler sur presque toute l'année 2018, associant les communes.

Toute personne ou structure susceptible d'apporter des informations est bienvenue afin d'optimiser la phase de terrain et la connaissance du territoire.



À savoir !

Documents d'urbanisme en vigueur

Retrouvez l'ensemble des documents d'urbanisme qui s'appliquent sur le territoire de votre commune :

www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Je souhaite participer !

- J'assiste aux réunions publiques pour me tenir informé(e)
- De nouveaux ateliers devraient être programmés à destination des habitants, qui me permettent d'échanger sur ma vision des choses
- Je peux m'exprimer sous la forme écrite, dans les cahiers de concertations disponibles en mairies, ainsi qu'au siège de la CC Terres Toulouses. Je peux également écrire au Président directement ou déposer un commentaire sur la page dédiée du site internet : www.terrestoulouses.com

Accompagner l'amélioration de votre logement

Vous souhaitez améliorer les performances énergétiques de votre habitation, favoriser le maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie ou encore réhabiliter un logement indigne ou très dégradé ? Plusieurs aides sont mobilisables sur le territoire, en fonction de vos revenus.

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Porté par la communauté de communes, ce dispositif permet aux propriétaires de bénéficier d'aides financières dans le cadre de travaux, sous condition de ressources. L'équipe CAMEL vous apporte également des conseils techniques neutres et gratuits dès votre réflexion. En fonction des besoins, elle réalise une étude thermique ou un diagnostic d'autonomie à domicile, elle vous aide à prioriser les travaux et vous accompagne dans les démarches de devis. Par ailleurs, le recrutement d'un ergothérapeute permet désormais d'apporter un regard spécialisé dans le cadre de travaux d'adaptation du logement. Enfin, CAMEL mobilise des subventions et monte des dossiers de demande auprès des co-financiers pour vous.

Camel
la sobriété énergétique de l'habitat
03 83 38 80 50
CONTACT@CAMEL.COOP

Pour les habitants du centre médiéval de Toul, vous pouvez directement contacter le CAL (Centre d'Amélioration du Logement) au 03 83 30 80 60 ou par mail : cal@cal54.org



Mais aussi...

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : un bel impact pour l'économie locale

Entre 2015 et 2017, ce sont 96 logements qui ont bénéficié d'aides. Des travaux réalisés à 50 % par une trentaine d'entreprises basées en Terres Toulouses et qui ont généré un peu plus de 1,7 millions d'euros.



TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPCV) - RENOV'ENERGIE

Vous n'êtes pas éligible aux aides OPAH ? Le dispositif Renov'energie, peut vous permettre de bénéficier d'une aide dans le cadre de travaux de rénovation énergétique performants. Pour obtenir le dossier d'aides et les modalités d'accompagnement technique personnalisé pour votre projet, le pôle développement de la communauté de communes est votre interlocuteur.

Cet accompagnement neutre et gratuit vous permet de penser votre projet de manière globale sur les questions techniques, financières et juridiques et de réaliser une rénovation réussie et de qualité.

100%
TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
PAYS TERRES DE LORRAINE

RÉNOV' ÉNERGIE

Terres Toulouses
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Déborah DEBRAINE
les mercredis et vendredis
03 83 43 23 76
d.debraine@terrestoulouses.com

LES CONSEILS GRATUITS DE L'ESPACE INFO-ÉNERGIE

Les conseillers info-énergie vous accueillent et vous renseignent sur des questions aussi diverses que les équipements de l'habitation, le chauffage et l'eau chaude domestique, l'isolation thermique du logement, les énergies renouvelables (capteurs solaires thermiques pour l'eau chaude et le chauffage, solaire photovoltaïque, bois énergie, énergie éolienne...).

INFO-ÉNERGIE
GRAND EST

Eric DROUILLY
Charli KERIEL
03 83 64 98 04
ouest54@eie-lorraine.fr
<http://www.eie-grandest.fr>
permanences à la CC2T à Ecrouves
le mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
(prise de rendez-vous souhaitable)

>>> VIGILANCE <<<

Au moment de cette publication, un démarchage des entreprises, le plus souvent proposant l'isolation des combles à 1€ a été constaté. Or les conditions légales seraient trop peu respectées : pas de délai de rétractation, devis mal renseigné, mauvaise pose des isolants générant des risques (incendie, ponts thermiques...) et la perte de toute autre aide.

Avant tout engagement, contactez les organismes pré-cités.



L'Espace K en pleine dynamique

NOUVELLE ENSEIGNE

Précédemment installée à Blénod-lès-Toul, la Carrosserie Francis, spécialisée en carrosserie poids lourds, vient de s'installer dans ses nouveaux locaux sur l'espace K. En manque de place et souhaitant développer de nouvelles activités, telles que la fabrication et rénovation de bâches, l'entreprise dispose désormais de 7500 m², qu'elle a aménagée selon ses besoins : mise en place de nouvelles entrées, terrassement devant le bâtiment... L'expansion de l'entreprise a d'ores et déjà permis le recrutement de 6 nouveaux salariés.

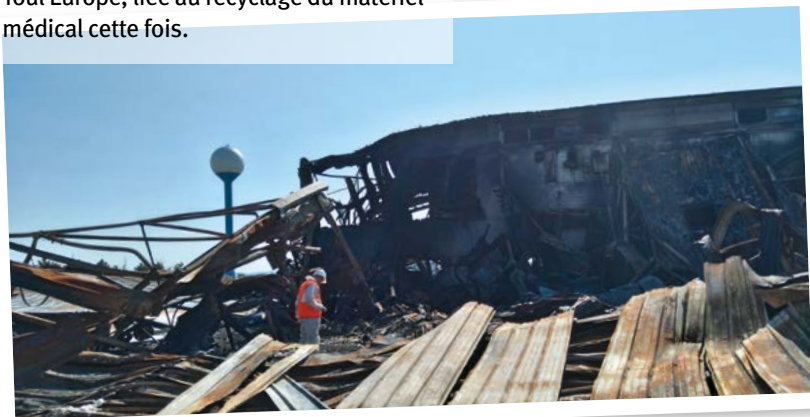
D'autres projets de cession sont en cours sur l'espace K et la CC2T est régulièrement sollicitée pour de nouvelles installations.

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE EN PRÉPARATION

Suite à la réhabilitation du site et à son redécoupage, une signalétique extérieure et intérieure est en cours d'élaboration. A ce titre, les bâtiments vont être renommés, un Relais Information Service sera installé à l'entrée du site, ainsi que différents totems permettant d'identifier les bâtiments et secteurs. L'installation est prévue au printemps prochain.

ENVIE : LE BÂTIMENT SINISTRÉ SERA RECONSTRUIT EN 2018

Dans la nuit du 9 au 10 août 2017, un incendie se propageait, ravageant les 3 000 m² du bâtiment d'Envie 2E Lorraine dédié au recyclage des matelas. Ce violent sinistre impactant pour l'entreprise et ses salariés a vu naître une belle solidarité des chefs d'entreprise du territoire, certains ont remplacé au sein de leurs équipes plusieurs employés en insertion, leur évitant ainsi une perte d'emploi. Après chiffrage des dégâts, le bâtiment va pouvoir être reconstruit durant l'année, permettant la reprise de l'activité. En parallèle, le groupe Envie démarrera au printemps une nouvelle activité sur le Pôle industriel Toul Europe, liée au recyclage du matériel médical cette fois.



Le bâtiment d'Envie 2E Lorraine dédié au recyclage des matelas, après le sinistre.

■ Locaux disponibles sur l'Espace K

- 2 plateaux de 500 m² dans bâtiment indépendant, pour partie meublé, refait à neuf et disposant de la fibre > location ou vente
- 10 lots de 400-500 à 1000 m² destinés à l'artisanat > vendus bruts
- Bureaux de 30 à 250 m² > location ou vente
- Terrains viabilisés d'environ 2 000 m², idéal pour activités artisanales > à la vente

Votre contact
Fanny LINDINI
03 83 43 23 76
f.lindini@terrestouloises.com

Pensez aux aides FISAC !

Activités de services, artisans et commerces, vous souhaitez créer, maintenir, moderniser, adapter ou transmettre votre entreprise de proximité ?

Contactez Sophie AUBRY de l'Agence de développement :
sophie.aubry@terresdelorraine.org
03 83 15 67 00



Hôpital Jeanne d'Arc : désamiantage avant déconstruction

Portés par l'EPFL, acquéreur du site à l'euro symbolique, les travaux de désamiantage de l'ancien hôpital militaire démarrés l'été dernier se sont achevés au début du mois. Avec 4 hectares de bâtiments contenant de l'amiante, ce chantier conséquent représente 3,9 millions d'euros à lui seul. L'opération a été confiée aux entreprises WIG France et SAT France, spécialisées dans le domaine.

Dès la fin du désamiantage, des études complémentaires devront être menées sur le plan environnemental. En effet, des espèces protégées ont élu domicile dans les bâtiments (chauve-souris et hirondelles notamment) et il faudra leur permettre de trouver refuge à proximité avant d'engager la déconstruction du site. Les travaux de démolition interviendront à l'automne 2018, jusqu'au printemps 2019.

Le chantier global, à hauteur de 6 millions d'euros est pris en charge à 100% par l'EPFL. La CC Terres Toulaises contribue modestement aux frais de maîtrise d'œuvre, à hauteur de 20%, soit 160 000 euros maximum.



Mais aussi...

■ Nouvel accès au pôle industriel Toul Europe

Un nouvel accès est en cours d'aménagement sur la route départementale 191, également appelée route de Villey-Saint-Etienne. Démarrés en septembre 2017, les travaux se sont achevés début mars avec la pose de l'enrobé. Le nouvel embranchement prolonge la rue de l'Escadrille des Cigognes, qui était en impasse, ainsi que la rue du Château d'eau, jusqu'à la route de Villey-Saint-Etienne. Il permet à la fois de fluidifier la circulation et de rendre plus directs les accès au réseau autoroutier. Ce chantier, réalisé par des entreprises locales, s'inscrit dans le cadre de la requalification du Pôle industriel Toul Europe, qui s'est déployée depuis 2009 pour renforcer l'attractivité de la zone. Il s'est accompagné par ailleurs d'un réaménagement de l'intersection entre la rue au Bois-la-Ville et la rue des Etats-Unis. L'opération globale représente un montant de 87 600 euros (hors taxes), financé à hauteur de 34 % par l'Etat et 45% par la Région Grand Est.



Entrepreneurs, créateurs d'entreprises,

Rejoignez la pépinière & le centre d'affaires

> ESPACE DU GÉNIE À ÉCROUVES <

Bureaux neufs et fonctionnels en location, dès 14 m²

En pépinière : 100€/m²/an (hors charges), soit 116€ pour 14 m²

En centre d'affaires : 120€/m²/an (hc), soit 140€ pour 14 m²

Et profitez de l'accompagnement et l'animation de l'Agence de Développement (ADSN) !



PORTES
OUVERTES
LE 22 MARS
DÈS 9H

Votre contact :
Elise MARTIN,
CC Terres Toulaises
03 83 43 23 76
contact@terrestouloises.com



- > Accueil physique
- > Bureaux fonctionnels
- > Services partagés (photocopieur, affranchissement...)
- > Salles de réunion
- > Places de parking

NANCY
23/24 JUIN

HALLE RENAISSANCE
L'AUTRE CANAL

ENTRÉE
GRATUITE

14
VIGNERONS
8
CHEFS



Tout le monde
à table

AOC
COTES
DE TOUL

FÊTEZ LA DIFFÉRENCE...



GASTRONOMIE VIN & MUSIQUE

C'est signé Bullfinch & Co | 13263 | janv. 2018 | Photos non contractuelles : istock®



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION